



Paroisse de Bas-Intyamon

Assemblée paroissiale ordinaire du 23 avril 2021 Procès-verbal

1667 Enney

Présidence	Yvan Jaquet
Membres	Jacqueline Bourquenoud Cécile Conus Simone Da Costa Françoise Donzallaz Joël Grandjean Yvan Jaquet Damien Schafer
Excusés	--
Invités	Abbé Claude Deschenaux, curé-doyen Séverine Girard, caissière
Secrétaire	Adeline Conus
Lieu	Auberge de la Couronne, Enney

Ouverture de l'assemblée

En ouvrant cette assemblée, Yvan Jaquet, Président, se fait un plaisir de saluer toutes les personnes présentes.

Il remercie ensuite l'Abbé Claude Deschenaux, curé-doyen, pour sa présence ce soir et lui passe la parole pour débiter l'assemblée par une prière de l'Intersession de l'office des vêpres du jour.

Yvan Jaquet nomme ensuite deux scrutateurs : Manuel Francey et Joseph Geinoz. Il leur demande d'emblée de bien vouloir compter le nombre de personnes présentes, y compris la table du Conseil, et de lui communiquer ce chiffre pour la clarté de la suite de l'assemblée :

Présentes : 17 personnes.

Excusés : Chantal Jaquet, Marcelle Page, Claude Donzallaz, Annette Wicht.

Mode de convocation

L'assemblée a été convoquée par avis dans la Feuille Officielle du Canton de Fribourg n°12 du 26 mars 2021 et par convocation en « tous-ménages ». Il a également pu être consulté sur le site internet "www.estavannens.com".

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 4 septembre 2020
(il ne sera pas lu car il a été mis à disposition pour consultation au secrétariat paroissial et sur le site internet)
2. Comptes 2020 et rapport de la commission financière
3. Budget 2021 et rapport de la commission financière
4. Pastorale : bilan et perspectives
5. Divers

Le mode de convocation et le tractanda sont adoptés sans autres remarques, à l'unanimité.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 4 septembre 2020

Comme mentionné dans le tractanda et selon décision de l'assemblée du 26 avril 2006, celui-ci ne sera pas lu car il pouvait être consulté auparavant.

Le Président demande, par curiosité, si quelqu'un l'a consulté sur internet ? Oui, quelqu'un l'a consulté.

Approbation

Personne ne souhaitant prendre la parole à ce sujet, le Président demande à ceux qui approuvent ce procès-verbal de le faire par main levée :

Abstention : 0
Contrepartie : 0
Unanimité : 17 personnes

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par vote à main levée.

Le Président remercie la secrétaire pour la rédaction du procès-verbal ainsi que son travail.

2. Comptes 2020 et rapport de la commission financière

Comptes 2020

Le Président mentionne qu'aucun récapitulatif des comptes n'est distribué durant l'assemblée puisque les comptes seront présentés par la caissière sur écran.

Il donne ensuite la parole à la caissière de la Paroisse, Séverine Girard, pour présentation des comptes.

Résultat : l'exercice présente un excédent de produits de Fr. 503'410.88 pour un total de charges de Fr. 465'137.40 soit un bénéfice de Fr. 38'273.48. La caissière donne quelques précisions sur les comptes :

- Augmentation des liquidités.
- Changement de la sonorisation dans les églises
- Rénovation d'une salle de bain à Estavannens
- Baisse des cultes et célébrations.

Yvan Jaquet remercie la caissière pour sa présentation précise et détaillée.

Aucune autre question n'étant posée, le Président donne ensuite la parole à Joseph Geinoz pour le rapport de la commission financière :

Rapport de la Commission financière

« La commission financière s'est réunie le mardi 24 mars dernier. Nous avons effectué le contrôle des comptes selon le formulaire à l'usage des commissions financières pour la vérification des comptes des paroisses du canton de Fribourg.

Outre les vérifications des pièces justificatives par sondages d'une part et de l'adéquation entre les comptes et le budget d'autre part, ce formulaire contient un ensemble de points à valider nous permettant d'effectuer notre tâche avec une grande rigueur et de manière standardisée. Sur cette base, nous pouvons attester de la régularité de la tenue des comptes et de la gestion financière dans son ensemble.

Nous pouvons attester de la très bonne santé financière de notre Paroisse puisque les comptes se soldent par un bénéfice de CHF 38'273.48 après avoir effectué des travaux d'entretien sur les bâtiments pour un montant de CHF 100'000.00.

Nous demandons donc à l'assemblée d'accepter les comptes 2020, d'en donner décharge à la caissière et au Conseil de Paroisse.

Nous saisissons l'occasion pour remercier Mme Séverine Girard pour l'excellente tenue des comptes, pour sa transparence vis-à-vis de la commission financière ainsi que pour la mise à disposition de ses compétences et de son temps pour la Paroisse.»

Joseph Geinoz remercie le conseil de paroisse pour le travail qu'il effectue et pour la rigueur qu'ils ont par rapport aux comptes de la paroisse. Yvan Jaquet remercie Joseph Geinoz pour son rapport et le travail effectué par la commission financière.

Approbaton

Le Président demande ensuite à celles et ceux qui acceptent les comptes 2021 tels que présentés de le manifester par main levée :

Contrepartie : 0

Abstention : 0

Unanimité : 10 personnes (les conseillers ne votent pas)

Les comptes 2020 sont ainsi approuvés à l'unanimité.

Yvan Jaquet remercie l'assemblée pour ce vote.

3. Budget 2021 et rapport de la commission financière

Budget 2021

La parole est à nouveau donnée à Séverine Girard, pour la présentation de ce budget 2021 sur écran, qui présente un bénéfice de Fr. 4'883.00 sur un total de charges de plus de Fr. 462'960.00.

De gros travaux sont prévus pour 2021 :

- Fr. 60'000.00 pour la rénovation du beffroi en chêne du clocher de l'église de Villars-sous-Mont ainsi que des moteurs et des battants des cloches.
- Porte d'entrée de l'ancienne cure
- Salle de bain de la nouvelle cure à Estavannens.

Le Président ouvre ensuite la discussion sur le budget. Aucune remarque n'étant faite, il donne à nouveau la parole à Joseph Geinoz pour le rapport de la commission financière.

Rapports de la commission financière

« La commission financière s'est réunie le mardi 24 mars dernier pour analyser le budget de fonctionnement 2021.

Nous en avons discuté avec Madame Séverine Girard, caissière, qui nous a donné toutes les explications souhaitées.

Ce budget d'exploitation inclut des travaux d'entretien et de rénovation sur les immeubles pour un montant de CHF. 93'000.00 financés par le fonctionnement.

Malgré cela ce budget, basé sur des estimations prudentes, est équilibré puisqu'il dégage un petit bénéfice de CHF 4'883.00.

En conséquence, nous demandons à l'assemblée d'accepter le budget 2021 tel qu'il vous a été présenté. »

Approbation

Le Président demande à celles et ceux qui acceptent le budget 2021 tel que présenté de le manifester par main levée :

Contrepartie : 0
Abstention : 0
Unanimité : 17 personnes

Le budget 2021 est ainsi approuvé à l'unanimité.

Au nom du Conseil de Paroisse et de la caissière, Yvan Jaquet remercie sincèrement les trois membres de la commission financière, M. Joseph Geinoz et Mesdames Claudine Lagrange et Chantal Jaquet, pour l'excellente collaboration. Il demande à l'assemblée de les applaudir. Il remercie également sincèrement Séverine Girard pour son excellent travail !

4. Pastorale : bilan et perspectives

La parole est donnée à l'Abbé Claude Deschenaux, délégué de l'Equipe pastorale.

Dans le bilan et perspectives :

Bilan :

- Les célébrations des 1^{ère} communions 2020 ont pu être célébrées : c'est une chance
- La période de la Toussaint a été compliquée, les célébrations de Noël étaient également particulières avec peu de fidèles.
- Il y a eu un dédoublement et voir un dé-triplement des célébrations des confirmations qui avaient déjà été repoussées, de belles cérémonies malgré les huit clos
- les mariages, les baptêmes et de nombreuses célébrations ont été repoussées : période compliquée à venir car l'automne sera chargé.
- l'Abbé Deschenaux fait part de sa tristesse de ne plus avoir les chorales durant les célébrations. Il a peur que cela démotive certains choristes que trop de personnes arrêtent de chanter.
- l'Abbé Deschenaux remercie toutes les personnes qui se sont appliquées pour rendre les célébrations magnifiques (les directeurs, les organistes, etc).
- Il a une pensée particulière pour les personnes qui ont subi des deuils durant l'année et célébration à huit clos.
- l'Abbé Deschenaux exprime son inquiétude vis-à-vis du manque des servants de messe, il faut faire attention à eux car ils sont motivés.

Perspectives :

- La mise en place de nouvelles catéchèses pour les 1-2H.
- 1^{ère} communions 2021 : des décisions ont été prises et plusieurs célébrations se feront à huit clos.

L'Abbé Deschenaux adresse ensuite ses remerciements au CP et à toutes les personnes qui travaillent pour l'entretien de nos églises et de nos paroisses. Il termine son rapport en annonçant officiellement qu'il va devoir quitter l'Unité Pastorale à la fin du mois d'août prochain. En effet, l'Evêque lui a demandé de reprendre la charge de curé-modérateur de l'UP Notre-Dame de Compassion à Bulle, soit la plus grande UP du canton de Fribourg. C'est pour lui un nouveau défi de taille et demande aux paroissiennes et paroissiens de prier pour lui. Il va bien regretter les personnes qu'il a côtoyé mais il y a de grandes chances de continuer à la croiser car il garde la charge de Doyen du décanat de la Gruyère.

L'abbé Claude Deschenaux remercie ensuite l'assemblée pour son écoute et sa patience.

Le Président remercie l'Abbé Claude Deschenaux pour son exposé sur le bilan de l'année 2020 ainsi que les perspectives 2021 en ce qui concerne la pastorale. Le Président adresse ensuite un grand merci pour son soutien et son travail au sein de l'UP. Le Président souligne que ces derniers temps n'ont pas été faciles et ont demandé beaucoup d'adaptation, de flexibilité dans l'organisation et l'équipe pastorale a toujours réussi à trouver des solutions pour toutes les situations : un grand bravo ! Il précise également que nous allons toutes et tous beaucoup le regretter et lui souhaitons bonne continuation pour la suite.

Il demande ensuite à l'assemblée de remercier l'Abbé Claude Deschenaux par des applaudissements.

6. Divers

En ouverture de ce point, Yvan Jaquet prend la parole. Il remercie ses collègues du conseil de Paroisse pour leur engagement et leur disponibilité sans faille tout au long de l'année. Le président tient à souligner l'excellente ambiance au sein du conseil, ce qui favorise les débats et les travaux. Il remercie également la secrétaire et la caissière qui font un travail formidable. Il demande à l'assemblée d'applaudir l'ensemble de ces personnes.

Damien Schafer remercie également Yvan Jaquet pour son travail remarquable, son écoute, son dévouement et sa patience.

Le président annonce la démission Simone Da Costa comme conseillère paroissiale.

Le Président ouvre ensuite la discussion :

L'Abbé Claude Deschenaux donne quelques précisions concernant le nouveau site internet de l'UP (formulaires en lignes, feuille dominicale, etc.).

Joseph Geinoz s'adresse à l'Abbé et demande s'il serait possible de mettre des masques à disposition dans les églises. L'Abbé Claude Deschenaux signale que les sacristains doivent mettre ces masques à disposition avant les messes, et qu'il ne faut pas hésiter à les réclamer si jamais. L'UP et le CP informera les sacristains de bien mettre ces masques en évidence dans les églises.

Personne d'autre ne souhaitant prendre la parole, l'assemblée est close à 20h39.

La Secrétaire :
Adeline Conus

Le Président :
Yvan Jaquet

Copie à : Abbé Claude Deschenaux
UPEVI
Membres du Conseil (7)
Mme Séverine Girard